

Le secteur bancaire français confirme sa solidité

et applique les règles du G20

Le bénéfice net global des 5 premiers groupes bancaires français a atteint près de 11 milliards d'euros pour l'exercice 2009. Grâce à la diversité de ses activités, à la gestion de ses risques et à l'aide d'une supervision efficace, le secteur bancaire français a dans l'ensemble bien résisté à la crise. Le modèle de banque globale a ainsi fait ses preuves malgré un contexte économique difficile. Le tier one qui est en moyenne de près de 10% (9,98%) montre également la solidité des banques françaises.

Les banques françaises continuent à faire leur métier, c'est-à-dire prêter

Ces performances ont permis aux banques françaises de **continuer à financer l'économie** française en 2009 : malgré la baisse d'environ 3 % de l'activité économique, les crédits à l'économie ont progressé grâce à la mobilisation des réseaux bancaires : l'encours de crédit a augmenté de 2,7 % pour les établissements ayant signé une convention de financement dans le cadre du plan de soutien à l'économie. Cette évolution positive contraste avec celle des principaux pays voisins qui ont tous connu des réductions d'encours de crédit, et elle est supérieure à la moyenne de la zone euro pour les crédits aux entreprises comme pour les crédits aux ménages. Les taux en France sont en outre parmi les plus bas d'Europe.

La qualité de leurs fonds propres permettra aux banques de continuer à se mobiliser en 2010 pour financer les projets de leurs clients ménages et entreprises. Rappelons que la quasi-totalité des apports en fonds propres ont été remboursés et que l'opération a rapporté plus de 2 milliards d'euros au budget.

Transparence sur les rémunérations variables

Les 5 groupes bancaires ont indiqué les rémunérations variables des professionnels des marchés pour l'exercice 2009. La moitié sera versée cette année, soit 310 millions d'euros en France, ce qui représente une baisse de plus de moitié par rapport à 2007.

Le solde pourra être versé au cours des 3 prochaines années si les conditions qui sont fonctions de critères liés aux résultats, activité de la ligne métier ... sont remplies (système du malus).

Les banques françaises sont ainsi les seules à appliquer intégralement les règles du G 20 sous le contrôle de la commission bancaire : en accord avec les autorités françaises, elles ont en effet adopté des normes professionnelles intégrant toutes les décisions prises à Pittsburgh en septembre 2009.

Une mobilisation qui va se poursuivre en 2010

En 2010, les banques françaises poursuivront leurs efforts pour financer l'économie dans les meilleures conditions. Elles ont d'ores et déjà annoncé la mise à disposition des PME/TPE d'une enveloppe globale de 38 milliards d'euros de crédit afin de financer des projets d'investissement, soit 6 % de plus que ce qui a été réalisé en 2009.

A cet égard, les banques françaises rappellent que le débat en cours sur la réglementation prudentielle internationale est essentiel pour la croissance et doit **préserver la capacité des banques à prêter**. Or, l'accumulation d'exigences excessives en fonds propres et des règles contraignantes en matière de liquidité auraient des conséquences désastreuses sur le financement de l'économie.

Enfin, le secteur bancaire français continue à être **l'un des premiers recruteurs privés** : les banques françaises prévoient l'embauche d'environ 30 000 personnes cette année comme cela a été le cas l'année dernière.